



Championnat de Lorraine Combat Minimes, Cadets, Juniors, Seniors

Dimanche 30 janvier 2022

Centre des sports, av. Guynemer, 54700 Pont à Mousson

Minimes : Contrôle et pesées de 8h30 à 9h00

Cadets : Contrôle et pesées de 9h30 à 10h00

Juniors : Contrôle et pesées de 10h30 à 11h00

Seniors : Contrôle et pesées de 13h00 à 13h30

Compétition réservée uniquement aux licenciés ayant participé aux championnats des Départements 54/55/57/88, pas d'inscription sur place.

Votre département vous communiquera directement la liste de ses sélectionnés

Les inscriptions en ligne s'effectuent par les départements, auprès de la ZID Lorraine au plus tard le **19 janvier**.

Les clubs doivent confirmer la participation de leurs athlètes et s'acquitter du droit d'inscription de 3€ par compétiteur individuel.

Faire parvenir votre règlement par chèque ou virement bancaire avant le 19/01/2022 à la ZID Lorraine (IBAN : FR76 1325 9023 8023 2332 0020 095 CODE BIC : KOLBFR21)

Chaque compétiteur devra être en possession des pièces suivantes :

Passeport sportif, attestation de licence de la saison en cours, certificat médical de non-contre-indication à la compétition de karaté en cours de validité (tamponné sur le passeport sportif), autorisation parentale pour les mineurs (formulaire officiel ou sur passeport), carte d'identité française obligatoire pour les majeurs. Les minimes, cadets et juniors mineurs n'ayant pas la nationalité française devront présenter des justificatifs de naissance et de domiciliation en France.

Qualifications :

Les 8 premiers de chaque catégorie de poids et d'âge sont qualifiés pour le Championnat Régional Grand Est du 26 février (minimes) ou du 27 février (cadets, juniors et seniors).

Catégories de poids :

Le jour de la compétition, si le poids d'un minime ou d'un cadet ne correspond pas à la catégorie dans laquelle il s'est qualifié, il change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids.

Aucune tolérance de poids pour les juniors et seniors.

Règlements et déroulement : Se référer au livret de la FFkaraté « Règlements des compétitions ».

Seuls les compétiteurs et les officiels accrédités seront acceptés sur les aires de compétitions.

ZID Lorraine de karaté et D.A.
18, Rue Héré 54000 Nancy
Tél : 03 83 32 51 82
E-Mail : llkarate@orange.fr



Ville de Pont-à-Mousson